



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 8 novembre 2022
Date de publication : 21 novembre 2022

Conseillers présents :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M.
Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M.
Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE,
M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M.
Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE,
Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia
ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE,
Mme Laetitia CUSSEY, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, Mme
Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, M.
Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.14.11.107

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à NEXITY
Délibération complémentaire
n° 2

Secrétaire de séance

Isabelle GIROD

Rapporteur

Patricia ANTOINE

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à Mme Isabelle MANGIN
Mme Sylvette MARCHAND à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (à partir de la
DCM 22.14.11.100)
M. Paul ROCHE à M. Stéphane CHAMPANHET
Mme Laetitia CUSSEY à M. Philippe JABOVISTE (jusqu'à son arrivée à la
DCM 22.14.11.98)

Conseiller absent non représenté :

M. Philippe JABOVISTE (DCM 22.14.11.100-101)

Par délibérations des 14 mars et 29 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé la vente de l'unité foncière dite « REXEL-SNDR », située avenue Léon Jouhaux et s'étendant jusqu'à l'avenue Georges Pompidou à Dole, à NEXITY pour une programmation de logements seniors.

Une demande de permis de construire est actuellement en cours d'instruction et il est apparu lors des travaux préparatoires une légère discordance entre l'alignement du domaine public côté avenue Léon Jouhaux et la parcelle à céder. Afin de corriger ce décalage entre la parcelle physique existante et la documentation cadastrale, il est proposé de compléter la vente par l'adjonction de la parcelle créée par document d'arpentage en bordure de voie, sans autre changement à la vente prévue.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement et Urbanisme » du 4 novembre 2022,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le déclassement du domaine public de quelques mètres carrés situés en bordure de l'avenue Léon Jouhaux afin de parfaire l'alignement de la voie,
- **APPROUVE** la cession à NEXITY, ou toute personne morale ou physique s'y substituant, de la parcelle cadastrée section BM n° 790, sise avenue Léon Jouhaux et avenue Georges Pompidou à Dole, pour une superficie totale de 100 m²,

- **PRÉCISE** que cette cession de parcelle complémentaire sera intégrée à la vente devant intervenir prochainement, sans changement du prix convenu, la cession ayant été approuvée par les délibérations précitées et faisant l'objet d'un compromis signé.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Service Urbanisme
- NEXITY 2 Impasse Charmes d'Asnières 21000 DIJON
- Maître Claire-Lise LOCURCIO 98 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 14 novembre 2022.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean Baptiste GASNOLLE



CESSION A NEXITY

